GUEUX

**Flash Info – Juillet 2020**

- # Une nouvelle équipe élue le 15 mars

Suite à la pandémie et au confinement, la nouvelle équipe municipale ne s'est mise en place que le 25 mai dernier, en élisant le Maire - Jean-Pierre Ronseaux, la 1ère adjointe – Hélène Colzy, le 2ème adjoint – Laurent Dégodet, la 3ème adjointe – Brigitte Hourlier, le 4ème adjoint – Patrick Mouzon et la 5ème adjointe – Pascale Lahaye. Les autres conseillers sont : Nicolas Vigour, Florence Portelette, Pierre-François Souchon, Frédérique Prévost, Thierry Boudillet, Magalie Troyon, Denis Leroy, Marie Moretti, Frédéric Samain, Catherine Mentzer, Jacques Marie, Laëtitia Devulder et Gaëtan Bister.
Le trombinoscope des élus, les délégations des adjoints sont à retrouver sur le site de la commune www.gueux.fr

Les travaux du nouveau Conseil municipal se dérouleront au sein des commissions suivantes :

- Finances,
- Aménagement du territoire, Protection de l'Environnement et Urbanisme,
- Développement des offres de services à la personne,
- Communication,
- Impôts Directs,
- Contrôle des listes électorales,
- Appel d'offres,
- Examen des offres de marché à procédure adaptée

- # La Commune au temps de la crise sanitaire

Dès l'annonce du confinement, l'équipe a mis en place différents dispositifs :

- Vers nos aînés en maintenant un suivi téléphonique réalisé par des conseillers pour s'assurer que tout allait bien (aide pour les courses du quotidien ou tout autre dépannage) ;

- Vers nos jeunes en mettant en place dès le 30 mars un accueil scolaire et périscolaire, en lien étroit avec les enseignants et les animateurs de la Caisse des Écoles afin d'accueillir les enfants des personnels soignants, puis les enfants volontaires, malgré un plan sanitaire contraignant. La reprise de l'ensemble des élèves s'est déroulée le 22 juin dernier, 95% des enfants inscrits étaient heureux de retrouver leurs maîtres et camarades !

- Vers l'ensemble de la population, avec une première distribution de masques jetables suivie d'une seconde distribution de masques réutilisables (financement partagé avec le Grand Reims). Un Plan de continuité de l'activité communale a été instauré pour les services administratifs et techniques et la désinfection de tous les locaux fréquentés par du public (écoles, mairie) est désormais systématique et quotidienne.

*Que chacun d'entre vous soit ici remercié pour avoir fait preuve de civisme et de solidarité tout au long de cette période hors norme.*

L'ensemble de ces mesures représente un coût important non prévu au budget, près de 40 000 €. L'équipe municipale a sollicité l'aide des Parlementaires marnais en vue d'une intervention auprès des dirigeants pour un accompagnement des communes, qui ont vu leurs charges s'accroître.

- # L'entretien des espaces verts, délicat

Vous êtes nombreux à observer un léger envahissement des espaces verts et des rues par les mauvaises herbes. Cette situation inédite pour notre commune s'explique par cette période de confinement mais aussi par un effectif réduit des agents dédiés à l'entretien (deux personnes sont parties vers d'autres horizons et une autre bénéficie de sa retraite). Pour la période estivale, ces départs ont été suppléés par le recrutement d'étudiants habitant la commune. Un nouveau responsable du service technique vient également d'être embauché.
***Il est rappelé que l'entretien des trottoirs et des caniveaux vous incombe, propriétaires et locataires riverains de la voie publique. Vous êtes tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux en toute saison sur toute la largeur, au droit de vos façades (balayage, démoussage, désherbage, sans produits phytosanitaires). AR2017/004.***
***Par ailleurs, nous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble du territoire de la commune. Des distributeurs de sacs sont à votre disposition pour le ramassage des déjections.***

- # Travaux réalisés

Les travaux des bâtiments jouxtant la mairie s'achèvent, leur réception est prévue fin juillet.
L'immeuble du 2bis de la rue de l'Église est dédié à la culture avec l'installation de la Médiathèque depuis janvier 2020 : plus de 500 d'entre vous êtes déjà inscrits !
Notez que la Médiathèque est réouverte depuis le 1er juillet (masque obligatoire). Ses portes seront fermées pour les congés estivaux du lundi 10 au mardi 25 août inclus.

Quant au bâtiment situé 6 rue de l'Eglise, il accueillera les associations dans deux salles, respectivement de 60 m² et de 17 m². Le rez-de-chaussée est déjà occupé par l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) depuis le 1er juillet.

Les appartements des 2è et 3è étages (deux T2 et deux T4) seront mis en location dès septembre.

- # Quads

Au lotissement Vert ont été installés huit panneaux interdisant le passage des quads et autres engins motorisés dans les sentes piétonnes. Rappelons que, les quads, motos, mobylettes sont interdits de circulation sur tous les chemins communaux.

- # Cet été

Durant le mois de juillet et la dernière semaine d'août, une soixantaine d'enfants de 3 à 15 ans sont accueillis par la Caisse des Écoles pour des activités culturelles et sportives. Les modalités d'inscription sont sur le site de la mairie www.gueux.fr.

Les 29, 30 et 31 août devrait être le traditionnel rendez-vous de rentrée avec l'installation de la Fête patronale. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne pouvons pas confirmer l'organisation de cet événement par le Comité des Fêtes.

Septembre sera le moment de reprendre le chemin de l'école. 158 élèves fréquenteront l'école élémentaire et 93 jeunes enfants l'école maternelle. Les effectifs sont ainsi inchangés.

La Caisse des Ecoles se prépare également à recevoir les jeunes enfants en accueil périscolaire le matin, le midi avec le service de la cantine, et le soir. Vous trouverez l'ensemble des éléments demandés pour les inscriptions sur le site de la commune www.gueux.fr.